

**Avis d'assemblée publique de consultation sur le projet de Règlement 1055-18  
modifiant le Règlement 920-12 relatif aux usages conditionnels  
de la Ville de New Richmond  
(Zone Pc/b.13 – 118, boulevard Perron Est)**

À toutes les personnes habiles à voter et susceptibles d'être intéressées par le projet de Règlement 1055-18 modifiant le Règlement 920-12 relatif aux usages conditionnels de la Ville de New Richmond (Zone Pc/b.13 – 118, boulevard Perron Est)

**AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :**

Lors de la séance extraordinaire tenue le 19 février 2018, le Conseil municipal a adopté le premier projet du Règlement numéro 1055-18 cité ci-haut.

Suite à l'adoption de ce projet de règlement, le Conseil municipal tiendra une assemblée publique de consultation le **5 mars 2018, à 16 h**, dans la salle du Conseil de l'hôtel de ville, située au 99, place Suzanne-Guité.

Ce règlement a pour objet de modifier le Règlement 920-12 relatif aux usages conditionnels de la Ville de New Richmond afin d'autoriser un usage d'entreposage intérieur pour le bâtiment situé au 118, boulevard Perron Est.

Ce projet de règlement contient une disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire et s'applique à toutes les zones concernées et contigües, soient Pc/b.13, Ca.19, Ca.20, Cb.3 et Pc/a.1 (secteur situé le long du boulevard Perron Est entre le pont H. A. Leblanc et le chemin de Saint-Edgar).

Au cours de cette assemblée publique, le maire ou un autre membre du Conseil désigné par le Conseil expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer. Le projet de règlement peut être consulté au bureau municipal, aux heures ordinaires de bureau, soit de 8 h à 16 h.

Donné à New Richmond,  
Ce 22<sup>e</sup> jour de février 2018

Céline LeBlanc  
Greffière